



COMPTE RENDU

Réunion CD du Lundi 19 Décembre 2022

Salle de la Baudenotte - Epinal

Présents : Yves Lallemand, Denis Mygardon, Lydie Bertrand, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Daniel Lecoanet, Johnny Richard, Vincent Ballongue, Christian Wenner.

Absents Excusés : Sylvie Del Missier, Fabienne Floquet, Fabien Parisse

Heure de début : 20h – ***Heure de fin :*** 22h30

Ordre du Jour :

- 1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion
- 2 - Point sur les inscriptions
- 3 - Point sur les formations en cours en plongée et apnée
- 4 - Point sur les formations initiateurs 2022- 2023 plongée / NAP et apnée
- 5 - Budget prévisionnel 2023 :
 - Point sur les projets "Remorque" et "Plateformes" / devis
 - Point sur les demandes des commissions
 - Présentation et discussion du budget prévisionnel 2023
 - Vote du budget prévisionnel
- 6 - Programmation des sorties en mer pour 2023
- 7 - Calendrier
- 8 - Communication : point sur Facebook / transfert site internet sur "epinalplongee"
- 9 - Questions diverses

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

- Fabienne, Lydie et Denis ont participé en tant qu'assistant sécurité et Escorte (anti-dopage devenu obligatoire en compétition) à la première manche de la coupe de France d'Apnée qui s'est déroulée à Vittel les 26 et 27 Novembre 2022.
Ils ont répondu avec un préavis très court à la demande du comité régional d'apnée qui manquait de bénévoles pour encadrer cette compétition.
Ils ont assisté à de belles performances réalisées par une cinquantaine de concurrents venus de toute la France.
Tous leurs frais ont été pris en charge par le Comité Grand Est, sauf le repas du samedi soir qui leur a été remboursé par le Club.
- Yves a participé le dimanche 20 novembre 2022 à l'Assemblée Générale du comité régional FFESSM Grand Est.

Infos générales

- Le nombre de licenciés au niveau régional et national étant en baisse cette année, la FFESSM n'est pas en très bonne santé financière. C'est pour cette raison que le prix de la licence adulte a été porté à 43€ et celui de la carte de niveau à 15 €.
- Mis en place par la fédération d'une « Licence Aidant » au tarif de 18.00 €, elle est destinée aux personnes qui accompagnent un pratiquant pour l'aider dans les phases extérieures à l'immersion, elle ne nécessite pas de CACI, ne permet pas de pratiquer une activité subaquatique, mais procure le bénéfice d'une assurance en responsabilité civile.

Plongée

- Yves a profité de cette réunion pour rappeler son désaccord sur l'obligation pour les candidats MF1 ayant choisi la filière "par capitalisation" d'effectuer le module 20 - 40 à Niolon engendrant un surcoût de formation de plus de 700 €. Le MFT laisse la possibilité que ce module soit fait localement. Bernard Schittly, président du comité régional, estime que la position d'Yves est recevable et va demander à la CTR Grand Est de réétudier la question.
- Une journée de recyclage dédiée aux MF2 et MF1 MSI est organisée le 25 Février 2022 à Tomblaine.
- Bernard Schittly envisage de proposer une formation sur 3 week-ends pour le passage du BPJEPS plongée ce qui peut permettre au MF1 de travailler légalement dans un club pro.

Apnée

- Un stage initial pour les apnéistes qui souhaitent passer le diplôme d'initiateur est programmé prochainement à Reims.
- La CTR apnée organise également une formation "expert eau libre" au premier semestre.
- Enfin, la CTR apnée rappelle qu'elle met en place à la Gravière du Fort des directeurs de séance MEF2 pour faire plonger les apnéistes de toute la région. Pour bénéficier de cette organisation, il faut consulter le calendrier sur le site de la Commission Apnée Grand Est et s'inscrire.

2 - Point sur les inscriptions

Avec le groupe de 27 élèves du Lycée Mendès France il y a, à ce jour **156 inscrits** au Club.

- 113 plongeurs dont 10 en photo/vidéo
- 25 apnéistes et un jeune en initiation apnée
- 18 nageurs avec palmes

Pascale Aubry a remis en place cette année l'activité "Initiation Apnée " à destination des jeunes. Un groupe d'une dizaine d'enfants a déjà fait deux séances découvertes. Comme tous les enfants ne sont pas en règle administrativement avec le club (pas de licence, pas de CACI et pas de cotisation), un dernier rappel devra être fait au parent pour régulariser leur situation.

3 - Point sur les formations de la commission technique

Actuellement 21 adhérents sont en formation niveau 1 ainsi que 26 élèves du Lycée Mendès France soit un total de 47 stagiaires.

Un appel à candidature pour une session de formation PA.20 va être fait, Philippe Volbart se chargera de la théorie durant l'hiver et coordonnera la pratique aux beaux jours.

Par ailleurs il reste 3 PE 40 à finaliser.

4 - Point sur les formations 2022/2023 Initiateurs Plongée / NAP et Apnée

4 plongeurs et plongeuses (Françoise, Ilan, Stéphane et Alexis B. ont réussi le stage initial "Initiateur plongée" organisé par Yves et Séverine et vont poursuivre leur formation dans les mois à venir. L'examen final est prévu courant Juin 2023.

3 nageurs et nageuses avec palmes (Lucie, Frédéric et Mathieu) ont rempli un dossier d'inscription pour la formation "Initiateur NAP" organisé en janvier et février 2023 en partie en visioconférence et en partie sous forme de stage à Vittel.

2 apnéistes (Fabienne et Lydie) sont inscrites pour le stage Initiateur Apnée IE1, organisé par Christian Vogler à Lanzarote - Espagne, du 16 au 20 Janvier prochain.

5 - Budget prévisionnel 2023

5-1 Point sur les projets "remorque" et "plateformes" :

L'achat d'une remorque pour favoriser la mobilité du club tout en diminuant son empreinte carbone grâce à un meilleur covoiturage ayant été évoqué lors de la précédente réunion, Daniel a fait établir des devis pour l'achat d'une remorque simple essieu, d'une capacité de 750 kg, deux propositions ont été faites :

Dim. 2,50 x 1,45 x 0,56 m = 2 129.00 €

Dim. 2,17 x 1,25 x 0,56 m = 1 876.00 €

Denis a étudié la mise en place à Chavelot de deux plateformes identiques à celles de la GDF, l'une à 6 mètres l'autre à 10 mètres, qui pourraient être utilisées par les plongeurs et les apnéistes. Le devis pour une seule plateforme est de 800 € et donc de 1600 € pour deux. La fabrication des plots d'encrage au sol ainsi que la mise en place à Chavelot seraient à réaliser par nos propres moyens.

5-2 Point sur les demandes des Commissions :

Suite aux demandes faites aux présidents de commissions, les souhaits suivants ont été émis :

Commissions Apnée et PSP : pas de demande particulière pour 2023

Commissions Photo/Vidéo : achat d'un flash (645 €) pour équiper l'appareil photo acheté l'an dernier et création d'un calendrier (voir questions diverses pour le calendrier)

Commission Plongée : achat de 2 gilets stabilisateurs S et XS et de 2 combinaisons XL (femme et homme) pour 1000 €.

Commissions NAP : achat de matériel de hockey Subaquatique pour 990 €

Yves rappelle son souhait de mettre en place une politique de "bourse à la formation" sous la forme d'une aide financière d'un montant d'environ 300.00 € à proposer aux candidats envisageant en 2023 de suivre une des formations suivantes : N4/GP, MF1 et IE1/IE2, avec des conditions d'octroi à définir (caractère non obligatoire, ancienneté au club, engagement à encadrer, etc).

Le but de ces bourses est d'augmenter le nombre de diplômés du club dans des niveaux de formation où il est actuellement sous représentés au regard du nombre d'adhérents afin de faciliter le fonctionnement et de préparer l'avenir.

Chaque projet fait l'objet d'un échange entre ceux qui y sont favorables et ceux qui y sont opposés.

5-3 Présentation et discussion du budget prévisionnel 2023

En l'absence de Sylvie, Yves présente sous forme de tableaux aux membres du comité directeur le travail préparatoire effectué avec Lydie et Sylvie.

Il ressort que le club dispose d'environ 4 458.00 € de trésorerie issus de l'exercice en cours pour financer les différents projets s'il obtient comme prévu la subvention de 1950 € annoncée par la ville. En effet, une incertitude demeure car la ville a ajourné le vote de son budget en raison des incertitudes sur les dépenses de chauffage à régler par la collectivité en 2023. En revanche, le département devrait reconduire son dispositif de subventions (demande à faire en janvier 2023).

5-4 Vote du budget prévisionnel 2023

Décisions soumises au vote des membres du Comité Directeur - 9 membres présents sur 12

Achat d'un flash pour la commission photo/vidéo 645.00 €

Pour : Yves, Vincent, Christian, Denis, Lydie, Virginie

Contre : Daniel, Johnny, Lucie

Achat validé

Achat du matériel de hockey subaquatique pour la commission NAP 990.00 €

Pour : à l'unanimité

Achat Validé

Achat de deux plateformes pour les commissions Apnée et plongée 1 600.00 €

Pour : Yves, Johnny, Lucie, Christian, Denis, Lydie, Daniel, Virginie

Abstention : Vincent

Achat validé

Aide à la formation 1 200.00 €

Pour : Yves, Johnny, Lucie, Denis, Daniel, Virginie

Contre : Vincent, Christian

Ne vote pas, car concernée par une aide éventuelle : Lydie

Dépense validée

Achat d'une remorque : 0 €

Pour : Denis

Contre : Yves, Johnny, Lucie, Christian, Daniel, Virginie

Abstention : Vincent, Lydie

Achat non validé

Soit un budget prévisionnel de dépenses de 4 435.00 € correspondant au montant disponible

6 – Programmation des sorties en mer pour 2023

Deux sorties Mer vont être organisées par le Club courant 2023 :

- Une première en Méditerranée du Samedi 13 au Mercredi 17 Mai, dans le sud de la France, lieu et formule à définir.
- Un second séjour est programmé en Mer Rouge du Mercredi 25 Octobre au Jeudi 02 Novembre, durant les vacances de la Toussaint, en Egypte à Hurghada.
Budget estimé entre 900 et 1 000.00 € avec le transport.
Pour le moment la formule envisagée est la suivante : départ de l'aéroport de Mulhouse avec la compagnie Easy Jet qui propose des vols réguliers pour un budget de 250.00 € l'aller-retour environ.
Charge à chaque participant de réserver son vol.
Hébergement sur place dans un hôtel confortable mais pas grand luxe (sans piscine extérieure), proche de la mer et du club qui organise les plongées - journée sur un bateau avec deux plongées et repas du midi - 8 nuits, 10 plongées pour un tarif entre 700 et 800.00 €.

Yves qui se rendra au Salon de la Plongée qui se tiendra du 6 au 9 Janvier à Paris reviendra peut-être avec une autre proposition à étudier, vol + séjour.

7 - Calendrier

Deux soirées galettes sont programmées les Mardi 10 et Mercredi 11 Janvier afin de toucher tous les adhérents. Comme d'habitude, rendez-vous à la cafétéria après une séance d'entraînement un peu raccourcie pour partager un moment de convivialité.

8 - Communication : projet Facebook / transfert site internet sur "epinalplongee"

Lucie et Zoé, ont créé une page Facebook, afin de présenter les activités du club à un public plus large et plus jeune. Pour le moment des photos de la sortie à Bruxelles y figurent ainsi que des informations sur la traversée de Lyon à la nage prévue fin Janvier.

Il y a actuellement 14 abonnés, un démarrage tout en douceur, peu de publicité ayant été faite autour de cette mise en ligne.

Le basculement sur VP Dive du site internet actuel programmé pour début 2023 permettra également de faire un lien avec la page Facebook et d'orienter plus facilement de nouveaux visiteurs.

9 - Questions et informations diverses

- **Création d'un calendrier** : Alain, Président de la Commission Photo/Vidéo a proposé la création d'un calendrier. Le CD estime un peu élevé le coût de 15 € estimé par calendrier et qu'il y a un risque qu'il ne se vende pas avec à la clé une perte financière pour le club. Cependant l'idée est intéressante car elle peut renforcer la communication du club en mettant en avant ses différentes activités. Le délai pour la réalisation apparaît un peu court pour 2023. La création d'un calendrier septembre 2023 / août 2024 est à rediscuter en juin avec l'ambition d'élargir le nombre de contributeurs et de mettre en place une pré commande.

- **Baptêmes groupe à venir** : Yves informe le Comité qu'il a été sollicité par un groupe de chefs d'entreprises qui souhaite effectuer des baptêmes de plongée. Une séance de 8 baptêmes a donc été programmée le mardi 07 Février. Ces baptêmes seront facturés 10.00 € chacun.
- **Communication aux adhérents des sorties en milieu naturel et en fosse** : Christian soulève le manque de communication liées à l'organisation de certaines sorties. L'absence d'annonce ou une annonce trop tardive ne permet pas toujours aux adhérents qui le souhaitent de participer.
Yves répond qu'une sortie club est normalement planifiée et annoncée au plus tôt par l'intermédiaire du secrétariat mais qu'effectivement ce n'est pas toujours le cas et que des progrès sont à faire. Ils précisent que certaines sorties peuvent être ciblées par les DP quant au public visé : formation N1 par exemple et que par manque d'encadrants, il peut aussi être amené à limiter les participants.
Les modalités pour la communication des sorties en milieu naturel et en fosse seront précisées lors d'une prochaine réunion d'encadrants.
- **AG 2023** : Lydie demande quand aura lieu la prochaine Assemblée Générale. La date sera fixée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.
- **Défiscalisation des dons consentis au club** : un mail sera envoyé d'ici la fin de l'année à tous les membres qui défiscalisent leurs frais afin qu'ils transmettent à Sylvie leur relevé de frais kilométriques et autres dépenses engagées pour le club, non remboursées. Un document Cerfa sera établi par Sylvie et signé par Yves.
Depuis cette année, le Club est obligé de déclarer le nombre de Cerfas établis ainsi que le montant des dons reçus de la part de ses adhérents. Le barème des frais kilométriques ayant été revu à la hausse courant 2022, il est à prévoir que les dons aux associations fassent l'objet d'un contrôle accru des services fiscaux.
- **Clés du local** : Daniel revient sur le fait que beaucoup d'encadrants disposent d'une clé du local et qu'une gestion des clés plus rigoureuse serait la bienvenue. Il manque toujours du matériel, les ceintures marseillaises manquantes n'ont pas été retrouvées et le frisbee utilisé par la NAP et l'Apnée a disparu lui aussi.
Une réflexion est à mener sur l'attribution des clés. Il peut être envisagé, par exemple, un accès au portail extérieur et porte extérieure aux E3/N5 et MF1 qui organisent et encadrent des sorties en milieu naturel et accès uniquement par l'intérieur de la piscine aux E.1. Cette solution nécessiterait le changement de trois serrures.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au lundi 30 Janvier à 20 heures.
Salle à confirmer.

Le Président
Yves Lallemand

Le Vice-Président
Denis Mygardon

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier




